**Marine Le Pen profite du débat sur les retraites pour défendre sa politique nataliste**

La natalité, combat historique de l’extrême droite, est la grande oubliée du débat sur les retraites, plaide le Rassemblement national. Faisant mine d’oublier que l’autre composante démographique de l’équilibre du système est l’immigration.

Par Clément Guillou

Pensez à votre retraite, faites des enfants. Voilà, en substance, le discours que tient le Rassemblement national (RN) depuis que s’est ouvert le débat sur la réforme engagée par Emmanuel Macron. Pour la formation de Marine Le Pen, les prévisions de déficit ne justifient pas une réforme, celui-ci pourrait être corrigé en redressant la courbe de la natalité et celle des gains de productivité. « Natalité » et « productivité » : le parti répète ces deux mots depuis le début de l’année 2023. Et pour cause : la politique nataliste fait partie des fondamentaux du Front national (ancien nom du Rassemblement national) depuis sa première campagne présidentielle, en 1974. Elle est à la jonction de deux courants du parti d’extrême droite, les catholiques traditionalistes et les identitaires, inquiets pour le substrat ethnique de la France.

Le principal souci du parti est de lutter contre « la submersion migratoire » : les « bons bébés », comme « les bons cotisants », sont ceux issus de « familles françaises ». En 2007, [Jean-Marie Le Pen battait en brèche](https://www.lemonde.fr/societe/article/2007/01/22/pour-m-le-pen-la-population-francaise-risque-la-submersion_858135_3224.html) les chiffres de la natalité de l’Institut national d’études démographiques (INED), affirmant que le nombre de « naissances d’enfants français de souche » était insuffisant pour parer à « la substitution de population ». Le RN, toutefois, se veut plus subtil que le reste de l’extrême droite, qui appelle les Français à faire des enfants pour lutter contre le prétendu « grand remplacement », la théorie complotiste et raciste popularisée par l’écrivain Renaud Camus. Ainsi profite-t-il de la réforme des retraites pour remettre en avant ses propositions pour les familles françaises, comme il l’a déjà fait par le passé.

## Cinq amendements

Parmi les amendements déposés par le groupe RN sur le projet de loi de financement rectificative de la Sécurité sociale, qui porte la réforme des retraites, en vue de son examen en commission, cinq concernaient la politique familiale. Des reprises du programme présidentiel de Marine Le Pen, comme l’instauration d’une part fiscale pleine dès le deuxième enfant ou la création d’un prêt à taux zéro jusqu’à 100 000 euros pour le projet immobilier d’un jeune couple, le capital restant dû se transformant en don au troisième enfant. Un décalque d’une mesure appliquée en Hongrie par Viktor Orban, allié du RN, champion des politiques natalistes en Europe et organisateur d’[un « sommet de la démographie »](https://www.lemonde.fr/international/article/2021/09/23/a-budapest-viktor-orban-organise-un-sommet-international-du-grand-remplacement_6095789_3210.html) où s’affichaient, en 2021, Marion Maréchal et Eric Zemmour.

Ces amendements ont été considérés comme « cavaliers » par les administrateurs de l’Assemblée nationale, ce qui n’a pas empêché Laure Lavalette, corapporteuse du texte pour son groupe, de défendre sa ligne en commission des affaires sociales. « Il faut prendre conscience que toutes les ambitions sociales de ce pays ne sont possibles que par la natalité, a-t-elle assuré, mercredi 1erfévrier. Comment se fait-il que nous ayons éludé le sujet ? » Le RN espère contourner cette irrecevabilité et a redéposé les amendements en vue du débat en séance publique, qui débute lundi 6 février.

## « Une vision idéologique de la société »

Le débat sur la réforme des retraites a coïncidé avec la publication, le 17 janvier, du rapport démographique de l’Insee, qui souligne un indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) en baisse, à 1,8 enfant par femme. La France demeure le pays le plus fécond de l’Union européenne. Cet ICF est un élément important des estimations du Conseil d’orientation des retraites (COR). En 2021, il avait revu à la baisse ses hypothèses de fécondité (1,8 contre 1,95), avec un impact très concret sur ses prévisions financières : 0,7 point de PIB à l’horizon 2070. Si l’on chutait à 1,6 enfant par femme, il faudrait ajouter 0,8 point de PIB à la même échéance.

Les députés RN rejoignent les inquiétudes exprimées dans une note du haut-commissaire au plan, François Bayrou, en mai 2021. Le maire de Pau réclamait un « pacte national pour la démographie », passant par la relance d’une politique nataliste et l’apport – « raisonnable » – de l’immigration. L’extrême droite n’a pas les mêmes pudeurs. Dans son programme présidentiel, Marine Le Pen écrit : « Choisir l’immigration, ce serait considérer que les êtres humains sont interchangeables, réductibles à des statistiques économiques. A l’inverse, faire le choix de la natalité, c’est s’engager à assurer la continuité de la nation, et la perpétuation de notre civilisation. »

« C’est une vision idéologique de la société, analyse Cécile Alduy, professeure à l’université Stanford (Californie) et spécialiste du discours de l’extrême droite. La retraite est un prétexte pour valider, avec un certain flair, une mesure d’essence identitaire et ethniciste, en la faisant passer pour économique et pragmatique. La politique nataliste du RN ne s’inscrit pas dans une politique familiale ou de justice sociale, mais dans un projet de société ethnicisant qui vise à favoriser la reproduction de la même société française. C’est une vision globale : l’individu est soumis à la cellule familiale, elle-même soumise à la cellule du peuple natif. La fécondité est un service rendu à la nation. »

## « Grande cause nationale 2024 »

Depuis son retour en force à l’Assemblée nationale, le groupe RN a déposé divers amendements, à l’occasion des débats budgétaires, pour réserver l’ensemble des aides « aux seules familles dont au moins l’un des deux parents est français ». Il a également déposé une [proposition de résolution](https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/textes/l16b0222_proposition-resolution) visant à déclarer « la natalité française grande cause nationale 2024 ». La phrase, expurgée de l’adjectif « française », figurait déjà dans une [proposition de loi](https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/l15b4067_proposition-loi) déposée par Les Républicains en avril 2021. Les Français souhaitent avoir plus d’enfants, soulignaient les cosignataires, relevant le décalage entre le désir d’enfant – évalué à 2,39 par femme dans une étude de l’Union nationale des associations familiales – et l’indice de fécondité.

La droite et l’extrême droite dénoncent de concert la fin de l’universalité des allocations familiales, la réduction de la prime à la naissance ou la baisse du plafond du quotient familial, décidés sous François Hollande. A l’automne, Bénédicte Auzanot, députée (RN) du Vaucluse, justifiait sur le site d’extrême droite Boulevard Voltaire cette proposition : « Si nous ne relançons pas notre natalité, notre peuple disparaîtra. » Et faisait le lien entre la baisse du nombre de bébés en France et la fécondité « des Nigérianes, qui, chaque année, mettent au monde plus d’enfants qu’il n’en naît dans toute l’Union européenne ».

« Un pays se porte bien quand il a de nombreux enfants, insiste aujourd’hui Caroline Parmentier, députée (RN) du Pas-de-Calais à l’origine de la proposition. Il est question de familles françaises. Nous ne voulons pas, contrairement à Emmanuel Macron, d’une immigration de peuplement. » Quid d’une famille camerounaise installée en France et qui aurait six enfants, donc six futurs cotisants pour les retraites, lui demande-t-on ? « La manière dont vous posez le sujet est un peu brutale… Le sujet, ce n’est pas cela. Ils ont le droit de faire leurs enfants en France et d’être tranquillement là, mais les aides iront aux familles avec un parent français. »

Le sujet, pourtant, est un peu là. Le COR estime que, avec un solde migratoire faiblement positif – 20 000 personnes par an, contre 70 000 dans ses projections actuelles –, la part des dépenses de retraite progresserait de 0,7 point de PIB à l’horizon 2070. Soit l’équivalent de la révision à la baisse du taux de fécondité.

Clément Guillou